

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE SERNHAC**

Séance du 17/07/2024 délibération 53/2024

Nombres de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	12

Date de la Convocation
10/07/2024

Date d’Affichage

Objet de la délibération

**Rapport des
représentants de
l’Assemblée Spéciale des
Collectivités Territoriales
au Conseil
d’Administration de
BRL – Exercice 2023**

L’an deux mille vingt-quatre, et le dix sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de SERNHAC, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUPRET Gaël, Maire.

Présents : Mmes FERNANDEZ Véronique, MOURISSARGUES Candy, Mme HOURTAL Eloïse , Mrs DUPRET Gaël, OLIVE SALOMMEZ David, GARCIA Grégory, RENSON Luc, GASPARD Gauthier, LAMOULIE Maxime, ABELLAN Pierre, DAUGA Laurent, Mr CHAY Gilles,

Absents : Mme PAULIN Evelyne procuration donnée à Mme FERNANDEZ Véronique, Mr NAVARRO Jean-François procuration donnée à Mr DUPRET Gaël, Mr REY Philippe procuration donnée à Mr DAUGA Laurent, Mme SIMON Dominique procuration donnée à Mme MOURISSARGUES Candy, Mr FAURE Olivier, Mme GEYNET Christelle, LAURENT Syham.

Secrétaire: Mme FERNANDEZ Véronique a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport des représentants de l’Assemblée Spéciale des Collectivités Territoriales au Conseil d’Administration de BRL – Exercice 2023.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l’unanimité, décide :

- Émettre un avis favorable au rapport des représentants de l’Assemblée Spéciale des Collectivités Territoriales au Conseil d’Administration de BRL – Exercice 2023.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Suivent les signatures.

Pour copie conforme,
Le Maire.

le

et publication ou notification

du